

**COMMUNE DE SCHAERBEEK**  
**Urbanisme et Environnement**  
Madame C. JODOGNE  
Echevine de l'Urbanisme  
Place Colignon  
1030 SCHAERBEEK

V/Réf. : 2012/2012/267=022/015  
N/Réf. : AVL/ah/SBK-2.272/s.525  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame l'Echevine,

Objet : SCHAERBEEK. Place des Bienfaiteurs, 15. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation d'un horéca et sur l'aménagement d'une terrasse sur l'espace public – dossier de régularisation

*Correspondant : M. Coupez*

Suite à votre courrier du 27 août 2012 sous référence, réceptionné le 28 août dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 12 septembre 2012.

Le dossier concerne une des maisons qui forment l'angle de place des Bienfaiteurs avec la Grande rue au Bois. Elle est située dans la zone de protection de la place qui est classée comme site. La demande concerne principalement le remplacement des menuiseries existantes ainsi que l'aménagement d'une terrasse sur l'espace public.

Selon la Commission, les interventions réalisées en façade avant ne mettent pas le bien en valeur (divisions inadaptées des menuiseries, châssis en pvc noir, façades peintes en une couleur foncée). La régularisation des travaux pourrait donc être conditionnée par l'amélioration de ces aspects. Etant donné la proximité directe du site classé, les dispositions du RRU relatives aux enseignes devront être scrupuleusement respectées. Les travaux réalisés à l'intérieure et en façade arrière relèvent d'un examen plutôt urbanistique que patrimonial.

De manière plus générale, la Commune pourrait définir des lignes de conduites précises à cet égard au vu de la revitalisation des commerces et horéca, actuellement en cours sur la place, qui constitue un lieu significatif de la commune.

Veillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ / A.A.T.L. – D.U. : Mme Véronique HENRY